

APPEL À CONTRIBUTIONS

Revue Pensée plurielle 2021/2 (n°54)

Comment pensent (et font penser) les instituts de formation à l'intervention sociale et au travail social professionnels

Qui sont les futurs intervenants sociaux et les futures intervenantes sociales ? Dans quelles couches de la population se recrutent-ils et se recrutent-elles ? Quelles sont leurs motivations lors de leur entrée en formation ? Celles-ci sont-elles transformées ou confirmées par la formation dont ils et elles bénéficient ? Et dans chacun de ces deux cas, pourquoi et comment ? Et donc, peut-on caractériser finement le processus de formation qu'ils et elles rencontrent et peut-on répondre à la triple question : qu'est-ce que former un ou une intervenant.e social.e et s'il s'agit d'un processus, comment le définir et comment le caractériser ? Ou, pour le dire autrement, l'élaboration d'une identité professionnelle se fait-elle, dans ce secteur d'activités, au prix d'une modification de l'identité personnelle et, si tel est le cas, cette modification est-elle imposée ou subie et à travers quels mécanismes se met-elle en place ?

Mais encore, comment repenser les instituts de formation à l'intervention sociale de façon à ce que, en lien avec les ONG, les collectivités locales et l'ensemble des acteurs de la société civile, ils participent au débat public et échappent à leur fonction de simples opérateurs délivrant des programmes de formation dictés par les politiques publiques et conçus principalement pour satisfaire la demande et les attentes de terrains professionnels en constante évolution ?

C'est à l'ensemble de ces questions, mais pas seulement, que ce numéro 54 de Pensée (parution en décembre 2021) entend apporter sinon des réponses nouvelles, du moins un éclairage nouveau.

Au jour le jour, la formation professionnelle des intervenants sociaux et des intervenantes sociales semble soumise à d'incessantes réformes et modifications, qu'il s'agisse de celle des niveaux VI ou de formations plus récentes, parfois relativement éloignées de ces métiers traditionnels du travail social professionnel : évolution et mutualisation des référentiels de compétences, universitarisation et gradation des diplômes, recrutement des candidat.e.s via la plateforme ParcoursSup, modularisation des dispositifs, individualisation des cursus, montée en puissance de l'ingénierie sociale... Mais si l'on s'accorde davantage de recul, il peut apparaître que le système mis en place après la seconde guerre mondiale, malgré les modèles concurrents prévalant notamment outre-Atlantique, demeure globalement inchangé et repose toujours sur quelques grands principes : la place que tiennent les EFTS dans la mise en place et le développement de ces formations, leur autonomie à l'égard du monde académique, la place accordée à l'expérience de terrain dans le recrutement des formateurs et des formatrices, l'importance donnée aux secteurs professionnels dans le processus même de formation via l'alternance voire l'apprentissage, le peu d'intervention des instituts de formation (comme

d'ailleurs de l'ensemble des intervenants sociaux et des intervenantes sociales) dans le débat public. C'est donc plutôt sous cet angle que nous envisageons la problématisation à laquelle entend procéder ce numéro : celle d'une permanence qu'il convient d'interroger et non d'une évolution qu'il conviendrait de suspendre voire de stopper, notre perspective étant moins de garantir et de maintenir d'anciennes certitudes, en les étayant à nouveaux frais, que d'ouvrir des perspectives nouvelles en s'appuyant notamment sur des recherches et des points de vue émanant d'autres sphères professionnelles, du monde académique ou de continents et de pays lointains... Dans le but d'ouvrir et d'élargir le débat.

Dès lors trois axes d'analyse nous semblent à privilégier.

1. Il est courant d'entendre dire qu'au sein des instituts de formation s'élaborent des « *connaissances* » spécifiques. Mais ces « *connaissances* », quelles formes prennent-elles et quel statut leur attribuer ? En quoi celles-ci sont-elles différentes ou complémentaires de celles que produisent les mondes de la recherche et de l'enseignement universitaires et comment les valoriser ? À l'inverse, quel statut est-il attribué aux connaissances académiques au sein des instituts de formation et quel usage en est-il fait ? Si les disciplines académiques y sont présentes, peut-on pour autant parler, à travers notamment la production de mémoires professionnels ou à « *dimension professionnelle* » (dans le cas du DEIS), d'initiation à la recherche et dans ce cas, de quelle recherche s'agit-il ? La recherche (et non ses rudiments ou son prêt-à-penser) peut-elle être enseignée par des formateurs et des formatrices qui n'ont que rarement, dans leur plan de charge, de temps dédié à cette activité et qui, à l'inverse des universitaires, ne sont que rarement recruté.e.s en raison de leur activité antérieure de chercheurs ou de chercheuses ? Dès lors, dans la perspective de l'universitarisation des formations, quelles alliances développer avec l'Université et comment concevoir, pour les étudiants gradés Licence, des parcours les conduisant effectivement vers le Master et le Doctorat ? Et si tel est notre objectif, de quels modèles et de quels précédents pouvons-nous nous inspirer ?

2. Quelle place donner, dans la formation, à la *créativité*, à la *subjectivité* et aux « *arts de faire* » des futur.e.s intervenant.e.s sociaux et sociales professionnel.le.s, comment développer et stimuler leur capacité d'invention et d'innovation (critiques) ? Quelles stratégies peuvent-elles être mobilisées et développées pour y parvenir, dans un contexte marqué, depuis la crise de la Covid, par une injonction à l'« *hybridation* » des techniques pédagogiques (présentiel + distanciel + elearning) ? Le recours à l'écrit ou au jeu voire, dans une autre mesure, à l'ingénierie sociale peut-elle, dans cet objectif, se révéler efficace et contrer une tendance à la technicisation et à l'uniformisation des pratiques professionnelles, dénoncées ou redoutées par bon nombre de professionnel.le.s ?

3. Autrement dit, comment rénover, sur le fond, les contenus de formation tout en développant une conception moins verticale du rapport au savoir (sachant.e.s versus apprenant.e.s) et de l'intervention sociale (professionnel.le.s versus personnes accompagnées) ?

Ce programme de recherche est, nous en convenons, dense, et pourrait sans doute alimenter plusieurs livraisons de la revue. L'ensemble de ces thèmes n'y sera sans doute pas abordé mais, du fait qu'il constitue un tout, nous n'avons pas voulu trancher à la place des auteurs et autrices auquel il s'adresse, pariant sur le fait qu'un trop-plein de suggestions et de pistes présentées ne ruinerait pas leur ardeur mais au contraire la stimulerait.

Sur ces différents thèmes et questions sont attendus à la fois des comptes-rendus d'enquête, des retours d'expérience et des réflexions étayées et documentées. Conformément aux principes et à l'identité de la revue, elles peuvent émaner de chercheurs de chercheuses, et de professionnel.le.s de l'intervention sociale (ou de secteurs d'activités voisins), d'étudiant.e.s ou d'ex-étudiant.e.s de l'intervention sociale, de formateurs ou de formatrices, de dirigeant.e.s ou d'administrateurs et d'administratrices de centres de formation, de formateurs et de formatrices et bien évidemment de personnes accompagnées.

Coordinateur : Yves Lacascade.

Calendrier et consignes aux auteurs et autrices :

Les résumés d'articles (moins de 5 000 signes) sont à adresser par mail en format word **avant le 1^{er} décembre 2020** au coordinateur, et les articles complets, d'une longueur maximum de 35 000 signes (espaces, notes de bas de page et bibliographie compris) **avant le 15 mars 2021**.

Publication : Décembre 2021.

Contacts :

y.lacascade@imf.asso.fr